



Demande d'indemnisation pour perte de biens, dommages ou lésions corporelles

Veuillez soumettre ce formulaire à catsa.claims@catsa.gc.ca afin que l'ACSTA puisse entreprendre un examen de l'incident. Si vous n'avez pas l'ACSTA dans les 30 jours suivant l'incident, votre demande d'indemnisation pourrait être refusée.

Protégé A
lorsque complété

Instructions :

Veuillez lire attentivement les instructions qui se trouvent au verso et fournir les renseignements demandés sur les deux côtés du formulaire. Inscrivez S.O. (sans objet) s'il y a lieu. Utilisez des feuilles supplémentaires au besoin.

1 - Renseignements sur le demandeur ou son représentant (voir les instructions)

Nom

Adresse courriel

Numéro de téléphone (jour)

Poste

Adresse postale

App.

Ville

Province/État

Pays

Code postal/Code Zip

2 - Renseignements sur l'incident

Date de l'incident (AAAA-MM-JJ)

Heure de l'incident (0-24 hrs)

Nom de l'aéroport

Transporteur aérien

Numéro de vol

Aérogare

Destination

Nature de la réclamation

☐ dommage ☐ perte ☐ blessure

Montant de la réclamation

Description de l'incident : Veuillez décrire en détails les faits connus et les circonstances entourant la cause du dommage ou de la blessure. Nommez les personnes impliquées, les biens, l'endroit et la cause. Utilisez des feuilles supplémentaires au besoin.

3 - Renseignements sur la blessure

Nom de la personne blessée

Date de naissance (AAAA-MM-JJ)

Adresse courriel

Numéro de téléphone (jour)

Poste

Adresse postale

App.

Ville

Province/État

Pays

Code postal/Code Zip

Nature et gravité de la blessure

Traitement médical

☐ Joindre un rapport médical
(le cas échéant)

Montant de la réclamation

4 - Renseignements sur le témoin (le cas échéant)

Nom du témoin

Adresse courriel

Numéro de téléphone (jour)

Poste

Adresse postale

App.

Ville

Province/État

Pays

Code postal/Code Zip



Demande d'indemnisation pour perte de biens, dommages ou lésions corporelles

5 - Renseignements sur la garantie : Avez-vous une assurance pour ce genre de dommage, de blessure ou de perte? ☐ oui ☐ non

Si vous avez répondu Oui, veuillez indiquer le nom de votre compagnie d'assurances

Adresse postale

Bureau

Ville

Province/État

Pays

Code postal/Code Zip

Avez-vous présenté une demande à votre assureur? ☐ non ☐ oui si oui, s'agit-il d'une ☐ couverture complète ou d'une ☐ franchise ? Montant

6 - Déclaration du demandeur ou de son représentant

En signant ce formulaire, j'autorise la cueillette, l'utilisation et la divulgation d'information, y compris mes renseignements personnels, au besoin, à toutes les fins associées à l'administration de la présente demande, notamment la tenue d'enquête et la nécessité de communiquer avec moi. J'atteste que toutes les déclarations de la demande sont vraies.

Signature du demandeur ou de son représentant

Date (AAAA-MM-JJ)

Numéro de téléphone du représentant (le cas échéant)

Sanctions pénales et civiles en cas de réclamation frauduleuse ou de fausse déclaration. Toute fausse déclaration concernant l'incident et toute dissimulation d'un fait important relativement à l'incident pourront faire l'objet d'une poursuite criminelle ou civile.

Loi sur la protection des renseignements personnels. L'ACSTA recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels conformément à ce qui est énoncé dans la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Une réclamation sera jugée comme ayant été présentée à l'ACSTA et reçue par elle et son fournisseur de services de contrôle seulement lorsque le demandeur (ou son mandataire dûment autorisé, ou son représentant légal) remplit un formulaire de réclamation valide de l'ACSTA, que l'ACSTA aura bel et bien reçu par voie électronique ou à l'adresse susmentionnée. Un formulaire de réclamation valide de l'ACSTA est un formulaire standard en bonne et due forme de l'ACSTA portant le numéro 0F3-01-04 014E qui renferme tous les renseignements exigés, ou autre avis écrit concernant un incident énonçant lesdits renseignements, accompagné d'une réclamation pour des dommages-intérêts exprimée en somme déterminée à la suite d'une blessure ou de la perte ou d'un dommage d'un bien ou d'une blessure corporelle déclarée comme découlant de l'incident. La réclamation doit être reçue par l'ACSTA dans les trente (30) jours suivant l'incident.

Formulaire rempli par le représentant du demandeur

Cette réclamation peut être déposée par un mandataire dûment autorisé ou un représentant légal, à condition que des preuves jugées satisfaisantes par l'ACSTA soient présentées avec ladite réclamation et lui accordent expressément l'autorisation d'agir au nom du demandeur. Une réclamation faite par un mandataire ou un représentant légal doit être présentée au nom du demandeur. Si la réclamation est signée par le mandataire ou le représentant légal, elle doit indiquer le titre ou la capacité juridique de la personne qui signe et être accompagnée d'une preuve de son autorisation à présenter la réclamation au nom du demandeur en tant que mandataire, exécuteur testamentaire, administrateur, parent, tuteur ou autre représentant.

Documents à l'appui exigés :

Veuillez fournir une copie de votre carte d'embarquement et de tout rapport (de police ou autre) que vous avez en main et qui concerne l'incident.

Options d'envoi des demandes :

- 1) Par courriel : reclamations.acsta@acsta.gc.ca
- 2) Par la poste : Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
99, rue Bank, 13e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
À l'attention de : Gestion des réclamations

Le montant réclamé doit être justifié au moyen de preuves de la manière suivante :

- A. Afin d'appuyer une réclamation de dommages matériels qui ont été réparés ou qui peuvent l'être de façon raisonnable, le demandeur doit soumettre une déclaration détaillée signée ou une estimation des réparations par une personne fiable et désintéressée, ou si le paiement a déjà été acquitté pour la réparation, il faut présenter le reçu détaillé signé prouvant le paiement des réparations.
- B. Afin d'appuyer une réclamation de dommages matériels qui ne peuvent pas être réparés de façon raisonnable, ou si le matériel est perdu ou détruit, le demandeur doit soumettre une déclaration énonçant les coûts originaux, la date de l'achat et sa valeur, avant et après l'incident. Une telle déclaration doit être produite par une personne compétente et désintéressée, de préférence par un marchand ou un représentant officiel réputé qui connaît le type de matériel endommagé, ou par au moins deux entreprises concurrentes. La déclaration doit être certifiée comme étant juste et correcte.
- C. Afin d'appuyer une réclamation de blessure corporelle, le demandeur doit soumettre un rapport écrit signé par le médecin traitant, dans lequel sont précisés la nature et l'ampleur de la blessure, la nature et l'ampleur du traitement, le degré d'incapacité temporaire ou permanente, le cas échéant, le pronostique de guérison et la période d'hospitalisation ou d'incapacité, s'il y a lieu. À la réclamation doivent être jointes les factures détaillées des frais médicaux ou d'hospitalisation engagés et toute autre perte déclarée.

Questions?

Pour toute question concernant le présent formulaire, composez le 1-888-294-2202 (sans frais).

Vous pouvez également envoyer vos questions par courriel à l'adresse reclamations.acsta@acsta.gc.ca

Le fait que le présent formulaire existe, soit rempli et déposé auprès de l'ACSTA, qu'il fasse l'objet d'un examen et/ou d'une enquête par l'ACSTA ou en son nom relativement à une réclamation, ou qu'un paiement ait été versé à un demandeur par l'ACSTA ou en son nom à la suite d'une réclamation ne signifie aucunement que l'ACSTA admet une responsabilité relativement à l'incident ayant donné lieu à la réclamation, laquelle responsabilité étant expressément niée. Le présent formulaire vise à faciliter l'examen et l'enquête par l'ACSTA sur les incidents qui auraient découlé d'une perte ou d'un dommage matériel, ou d'une blessure durant le processus de contrôle. Dans le \$ CARE de son examen et de son enquête sur la réclamation, l'ACSTA peut demander au demandeur de lui fournir des renseignements supplémentaires; le cas échéant, elle communiquera directement avec lui.